



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE VIRTUELLE DU 21 JANVIER 2021

École Secondaire Louis-Joseph-Papineau
378 rue Papineau, Papineauville

Présences :

- ↳ Mme Catherine Lamarche ;
- ↳ Mme Caroline Gratton ;
- ↳ M. André Larose ;
- ↳ Mme Isabelle Lefrançois ;
- ↳ Mme Geneviève Lizotte ;
- ↳ M. Raphaël Marcotte ;
- ↳ M. Klaus Sylvestre-Ippersiel ;
- ↳ Mme Julie Mailloux ;
- ↳ Mme Létycia Doucet ;
- ↳ Mme Laurie Meilleur ;
- ↳ Mme Josée L'Allier ;
- ↳ Mme Céline Blais ;

Absences :

- ↳ Mme Mélissa Lacasse ;
- ↳ M. Carl Prévost ;
- ↳ Mme Sylvie Durocher ;

CE-01-01 : PRÉSENCE ET CONSTATATION DU QUORUM :

Mme Catherine Lamarche souhaite la bienvenue à tout le monde
Le quorum est constaté et la séance est ouverte à 18h35.

CE-01-02 : LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

Mme Catherine Lamarche fait la lecture de l'ordre du jour.
Il est proposé par Isabelle Lefrançois d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

CE-01-03 : LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 DÉCEMBRE 2020 :

Il est proposé par Isabelle Lefrançois l'adoption du procès-verbal de la séance du 17 décembre 2020 tel que déposé.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

CE-01-04 : SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 17 DÉCEMBRE 2020 :

Lors de la réunion du conseil d'établissement du 17 décembre dernier, Mme L'Allier nous annonçait le départ de Mme Annie Larocque de son poste de direction adjointe à notre école et que ce poste n'était pas reconduit. Au retour des vacances des Fêtes, Mme L'Allier a été informée que finalement le poste de 50% en direction adjointe serait maintenu à notre école jusqu'à la fin de l'année et que M. Charles Morin occuperait ce poste (50% école sec. LJP et 50% à l'école Sacré-Cœur de Plaisance).

Il n'y a aucune garantie que ce poste soit maintenu pour la prochaine année scolaire. À cet effet, il est donc suggéré que dans les prochains mois nous signifiions notre désir au centre de service scolaire de garder ce poste de 50% en direction adjointe pour la prochaine année scolaire.

CE-01-05 : PAROLE AU PUBLIC :

Nil.

CE-01-06 : CORRESPONDANCE :

Nil.

CE-01-07 : ATTESTATION DES MONTANTS REÇUS POUR LES MESURES PROTÉGÉES 2020-2021 :

Par cette résolution proposée par Raphaël Marcotte, le conseil d'établissement atteste que les sommes liées aux mesures protégées ont été reçues et que leur déploiement est prévu dans le cadre du budget de l'établissement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

CE-01-08 : PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES

2021-2022 / ACTES D'ÉTABLISSEMENT 2021-2022 – PROJET :

Présentation des documents « Plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années scolaires 2021-2022 à 2023-2024 » et « Actes d'établissements 2021-2022 ». Après vérification, tout semble conforme sauf au niveau du local C-130 qui se trouve dans les locaux appartenant au centre de formation professionnelle et qui est, en fait, la salle de toilettes des garçons dans la salle du G2. Mme L'Allier communiquera avec le centre de services scolaire afin de faire vérifier ce point.

CE-01-09: POINTS DE LA DIRECTION :

A) CAPSULE FORMATION – CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT :

Mme L'Allier diffuse deux capsules vidéo :

Capsule # 3 : Le conseil d'établissement en bref.

Capsule #4 : Rôles et responsabilités des membres et de la direction.

D'autres capsules seront disponibles durant l'année.

Mme L'Allier nous informe du site suivant du gouvernement du Québec (<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire/>) où nous pouvons trouver beaucoup d'informations concernant le conseil d'établissement des écoles.

CE-01-10 : POINTS DU CA ET COMITÉ DE PARENTS :

Catherine Lamarche nous informe qu'il y a eu rencontre du conseil d'administration récemment. Voici les détails qu'elle nous donne :

- Le directeur général a présenté le rapport annuel du centre de services scolaire Au-Cœur-des-Vallées.
- Le calendrier scolaire 2021-2022 a été adopté.
- Présentation du rapport du protecteur de l'élève.

CE-01-11 : ACTIVITÉS ET LEVÉES DE FONDS :

En lien avec un projet entrepreneurial, deux élèves de notre école ont soumis le projet de vente de 150 coffres à crayons avec le logo de notre école.

Il est proposé par Julie Mailloux l'adoption de ce projet entrepreneurial tel que présenté.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Il est suggéré que l'école remette un coffre à crayon avec logo aux élèves inspirants.

CE-01-12 : QUESTIONS DIVERSES :

A) VAPOTAGE-TABAGISME :

Mme Julie Mailloux demande où sont les endroits autorisés à notre école pour les élèves qui vapotent ou qui fument ?

Mme L'Allier lui explique qu'il y a un point de rassemblement des fumeurs à l'arrière de l'école, dans la cour du centre communautaire, à la limite du terrain de l'école. Il y a aussi un autre point à l'avant de l'école, près du terrain de baseball.

CE-01-13 : BONS COUPS :

- Klaus souligne le fait que depuis le retour du congé des Fêtes, les élèves respectent très bien les nouvelles règles sanitaires de la zone rouge et portent bien leur masque.
- Félicitations à la direction, aux enseignants, au personnel de soutien et aux élèves pour leur résilience et leur grande capacité d'adaptation dans la présente situation d'enseignement en alternance.

CE-01-14 : DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE :

La prochaine séance aura lieu le jeudi 18 février 2021 à 18h30.

CE-01-15 : LEVÉE DE LA SÉANCE :

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par André Larose la levée de la séance à 19h22.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ


CATHERINE LAMARCHE,
Présidente du conseil d'établissement.


JOSÉE L'ALLIER,
Directrice.

